

Épreuves d'admissibilité

Première épreuve : Activités physiques sportives et artistiques et civilisations

Éducation Physique et Sportive, école et société de 1918 à nos jours

- Enjeux, débats et controverses : Maurice Baquet, Annick Davisse, Pierre Parlebas, Irène Popard
- Apprentissages moteurs et techniques corporelles
- Cultures scientifiques et professionnelles
- Les jeunes et les pratiques physiques de loisirs

Deuxième épreuve : Éducation physique et sportive et développement de la personne

Éduquer et instruire en contexte scolaire pour préparer les élèves aux défis contemporains.

- Sensations, perceptions et langages du corps
- Apprentissages moteurs et techniques corporelles
- Engagement dans un mode de vie actif, solidaire et durable
- Les pratiquantes et les pratiquants dans les activités physiques scolaires et extrascolaires

Épreuves d'admission

Première épreuve orale : Présentation de propositions pour l'éducation physique et sportive au sein d'un établissement scolaire du second degré.

Politiques éducatives nationales et territoriales, système éducatif, EPLE et environnement culturel et sportif

Deuxième épreuve orale : Leçon d'éducation physique et sportive

Analyse de l'activité de l'élève, transformations motrices méthodologiques et sociales ciblées, la classe

Liste des APSA support de l'épreuve de leçon sur dossier :

Athlétisme - Relais/Vitesse	Natation - savoir nager et natation de Vitesse	Escalade	Arts du cirque	Tennis de table	Basket Ball	Musculation
-----------------------------	--	----------	----------------	-----------------	-------------	-------------

Troisième épreuve orale : Pratique et analyse d'une activité physique et sportive

Autoscopie, ressources, ressentis, propositions et mises en œuvre

Liste des APSA retenues au choix des candidats :

Escalade	Danse	Badminton	Volley Ball	Step
----------	-------	-----------	-------------	------



Quatrième épreuve orale : Pratique d'une activité physique et sportive et entretien

Le candidat(e), par tirage au sort, pratiquera une des deux activités physiques et sera interrogé(e) sur l'autre.

- Athlétisme (deux courses : 100m puis 1000m)
- Natation (2 courses dans un bassin de 25m : 50m deux nages et 100m nage libre).